

# Regard SUR SAILLAGOUSE



*INVITATION  
Voeux à la population  
Mercredi 31 janvier 2007  
18 heures à la Mairie*

■ EDITO .....	3
■ SAILLAGOUSE : UN VILLAGE AU CŒUR DU DEVELOPPEMENT .....	4
Une politique de maîtrise du foncier .....	4
Favoriser l'habitat permanent .....	5
Maintien des services publics .....	5
Résultats du recensement 2005 .....	6
■ SAILLAGOUSE, AU CŒUR DE LA QUALITE DE VIE .....	7
Embellissement Saillagouse .....	7
Mise en valeur de notre patrimoine .....	8
Des investissements sécuritaires .....	9
Des espaces de convivialité .....	9
Des espaces de jeu .....	9
Un tissu commercial de qualité .....	10
■ SAILLAGOUSE AU CŒUR DE SON QUOTIDIEN .....	11
Carnet de famille .....	11
Départs et Arrivées .....	11
Finances, fiscalité .....	12
Activité municipale .....	12
Dégradations .....	12
École maternelle .....	13
Des saillagousains à l'honneur .....	13
8 <sup>ème</sup> concours village fleuri .....	16
Geste nature .....	16
Marché dimanche .....	16
Modification du P.L.U. ....	17
Coupes bois .....	17
Eau, assainissement, ordures ménagères .....	17
Remaniement cadastre .....	17
■ SAILLAGOUSE, UN CŒUR DE VIE .....	18
Culture et animations .....	18-19
F.C.C. ....	20
Basket .....	21
Sport de montagne .....	21
Camilleres .....	22
Cycle de conférences .....	23
Saison cerdane .....	23
Calendrier rifles .....	23
■ SAILLAGOUSE AU CŒUR DE L'INTERCOMMUNALITE .....	24
Parc d'Activités Economiques du Sègre .....	24
Syndicat de Télévision .....	24
SDIS : Centre de Secours .....	25
Syndicat Haute Vallée du Sègre .....	25
Syndicat du Puigmal .....	26
Charte Intercommunale Cerdagne .....	26
■ INFOS... INFOS... INFOS... .....	27
Info JAPD .....	27
Développement énergies renouvelables .....	27
Communiqué préfecture .....	27

# ÉDITO



## Ensemble, continuons à préparer l'avenir de SAILLAGOUSE...

Mesdemoiselles, Mesdames, Messieurs, Chers Amis,

Nous voici déjà transportés en 2007, et en ces fêtes de fin d'année mes premières pensées vont vers ceux qui souffrent, de maladie, de solitude, vers les plus démunis.

Tout au long de ce mandat, l'ambition de l'ensemble du Conseil Municipal, la vôtre aussi, aura été de préparer l'avenir de notre commune, aux défis qui se profilent dans cette Cerdagne en mouvement, au profit du bien-être de tous nos concitoyens, en favorisant le développement pérenne.

Ce n'est certes pas facile, devant faire face à toutes ces mutations qui nous sont imposées par notre environnement départemental, régional, national, européen, mais à notre niveau local nous nous devons de réussir afin de renforcer la cohésion sociale dans notre communauté Saillagousaine et Cerdane.

C'est pourquoi chacun d'entre nous, élus, collaborateurs, nous sommes engagés dans la réalisation des objectifs que nous vous avons proposés.

Maîtriser du foncier, réaliser des lotissements pour favoriser l'habitat permanent, construire la nouvelle gendarmerie, valoriser le cœur du village et des hameaux, sécuriser la traversée du village, favoriser l'équité pour nos enfants en matière d'enseignement, investir aux côtés des entreprises pour les accompagner et en faire un partenaire performant dont le résultat aboutit à la création d'emploi, renforcer l'action intercommunale et communautaire, compléter encore la politique de développement de l'habitat locatif ou d'accession à la propriété en mettant en œuvre la politique d'«Engagement National pour le Logement», sont autant d'actions que nous avons mises en œuvre.

La dernière modification du PLU va tout à fait dans ce sens, tout en proposant un développement moderne «à visage humain» dans un cadre de vie préservé où chaque pan de notre économie doit trouver son équilibre et sa place au profit de l'individu.

Pour faire de SAILLAGOUSE «un cœur qui bat pour nous tous», nous avons besoin de toutes les énergies, de toute votre imagination, «de tout l'amour que vous portez à SAILLAGOUSE».

C'est en tout cas, ce que nous souhaitons pouvoir mettre en musique en 2007 pour en faire une année lumineuse et permettre ainsi à chacune et chacun d'entretenir en nos cœurs mille étincelles d'espoir pour qu'ensemble nous fassions triompher les valeurs de respect, de tolérance et de partage.

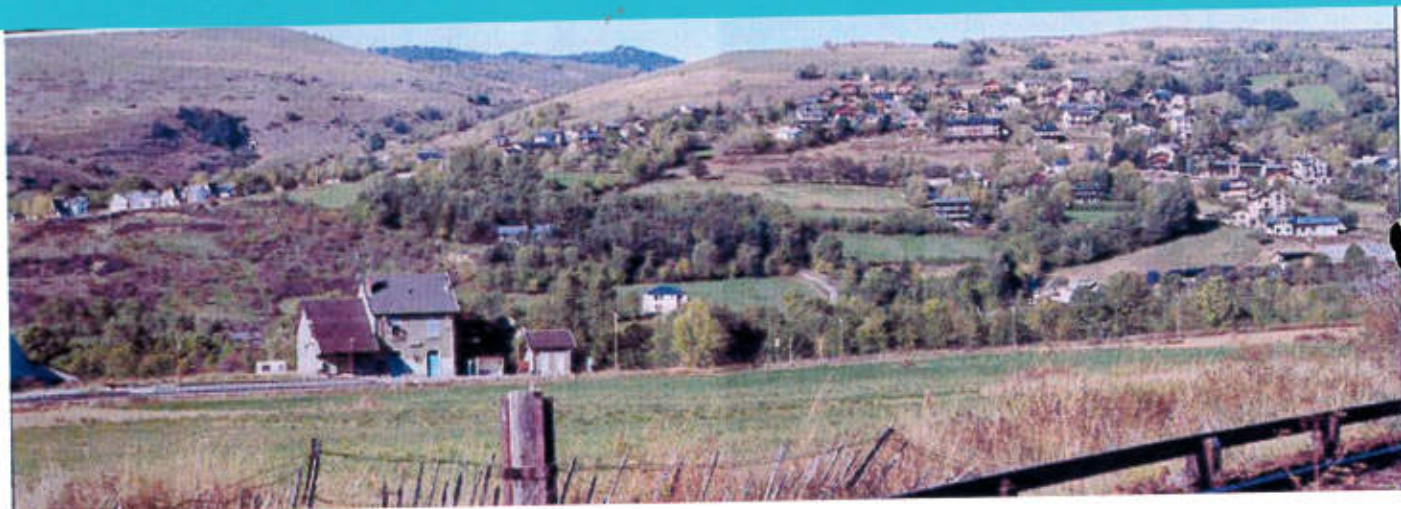
Bonne et heureuse année 2007 à tous.  
Bon any nou.

**Georges ARMENGOL**  
*Maire, Conseiller Général*

# SAILLAGOUSE, UN VILLAGE AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT

Voici 11 ans, le Conseil municipal définissait de nouvelles orientations en vue de favoriser le développement de la commune. Aussi le Conseil Municipal issu du scrutin de mars 2001 décide de continuer à :

- Favoriser la maîtrise du foncier par la collectivité
- Agir pour le déblocage de la zone d'activités ...
- Mettre en œuvre une politique d'amélioration des bâtiments accueillant des services publics
- Intervenir dans les secteurs défailants ou ne répondant pas aux besoins des populations



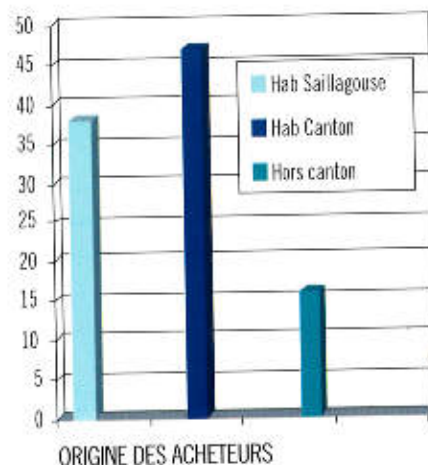
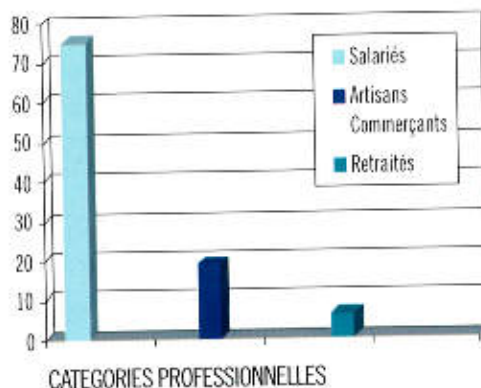
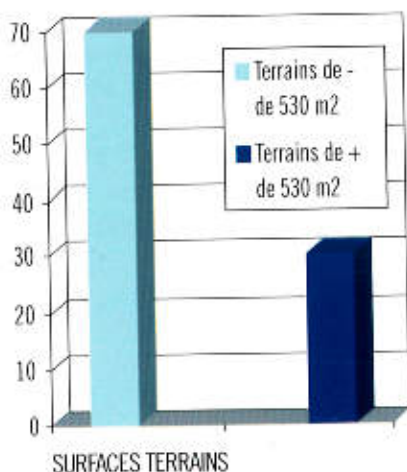
## Une politique de maîtrise du foncier

C'est un élément essentiel pour mettre en œuvre une politique dynamique, c'est pourquoi le conseil municipal a décidé de l'acquisition :

- De 4 hectares à la Serre San Juan
- De près de 5 hectares sur l'espace Darre de Gleysi (route d'Estavar)



## LOTS ATTRIBUES LOTISSEMENT ST-JEAN



# Favoriser l'habitat permanent

## CREATION DU LOTISSEMENT SAINT JEAN

Après une étude des besoins et afin de répondre à la demande de la population permanente le **Conseil municipal a décidé de :**

- Viabiliser un lotissement communal de 32 parcelles
- Définir des critères stricts d'attribution en vue de favoriser l'habitat permanent
- Proposer majoritairement des parcelles dont le coût se situe entre 16 300 € et 28 000 € (56 €/m<sup>2</sup>) afin de répondre aux besoins des familles aux budgets modestes.
- Les parcelles ont été cédées à 56 € le m<sup>2</sup> en vue de réaliser des résidences principales
- Les acheteurs sont des actifs sur le plateau cerdan ou capcinois
- Cette réalisation va permettre la fixation de près de 120 personnes permanentes sur le village
- Le montant des travaux du lotissement s'élève à 1,5 Millions d'euros.



## Maintien des services publics

Enfin cette demande vieille de près de 20 ans a pu voir le jour et cela malgré les restructurations et la réorganisation en communautés de brigades, avec l'aide des services de l'Etat mais aussi et surtout le Sénateur J.P. ALDUY et le Député F. CALVET... Ce sont donc 6 nouveaux pavillons qui sont sortis de terre et bâtiment administratif.

Cette opération, confiée au Cabinet Bombardo & Moly, devrait être livrée en juin 2007.



Le Conseil Municipal, devant l'importante demande d'habitat permanent, a décidé de lancer une étude d'ensemble sur le secteur Darré la Gleysi qui a été confiée au Cabinet Moly afin de définir les conditions de faisabilité techniques et économiques de cette zone (loi sur l'eau, voirie, aménagements divers...).



# Résultats du recensement 2005

Entre 1999 et 2005, la population de Saillagouse a augmenté de 18.6 %.

<b>POPULATION</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Population	<b>971</b>	<b>819</b>
Part des hommes (%)	49.3	51.3
Part des femmes (%)	50.7	48.7

<b>TYPE D'ACTIVITÉ</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Population	<b>971</b>	<b>819</b>
Actifs	478	397
Actifs occupés (%)	45.2	42.6
Chômeurs (%)	4.00	5.9
Inactifs	493	422
Retraités ou pré-retraités (%)	17.1	16.2
Elèves, étudiants, stagiaires (%)	6.1	6.2
Autres inactifs (%)	27.6	29.1

<b>POPULATION ACTIVE</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Population Active (14/63 ans)	<b>478</b>	<b>395</b>
Population active occupée	439	347
Chômeurs	39	48
Taux d'activité (%)	72.6	74.0
Taux de chômage (%)	8.2	12.2

<b>COMPOSITION MÉNAGES</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Nombre de ménages	<b>409</b>	<b>345</b>
Part des ménages d'une pers. (%)	30.3	29.6
Part des ménages dont la personne de référence est active (%)	67.5	67.0
Nombre moyen de personnes par ménage	2.3	2.3

<b>CATEGORIES LOGEMENTS</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Ensemble de logements	<b>967</b>	<b>817</b>
Résidences principales	409	345
Part sur ensemble des logements (%)	42.3	42.2
Résidences secondaires et logements occasionnels	541	441
Logements vacants	17	31

<b>PARC RÉS. PRINCIPALES</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Ensemble Résidences Principales	<b>409</b>	<b>345</b>
Part des maisons (%)	58.9	62.3
Part des appartements (%)	40.6	31.0

<b>CARACTÉRISTIQUES DES RÉS. PRINCIPALES</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Ensemble Résidences Principales	<b>409</b>	<b>345</b>
Part des propriétaires (%)	51.8	51.0
Part des locataires (%)	42.8	41.2

<b>EQUIPEMENT MÉNAGES</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Nombre de ménages	<b>409</b>	<b>345</b>
Part des ménages occupant un logement équipé d'une installation sanitaire (%)	100.00	98.3
Part des ménages disposant au moins d'une voiture (%)	87.8	87.0

<b>PARC RÉS. PRINCIPALES</b>	<b>2005</b>	<b>1999</b>
Nombre moyen de pièce par résidence principale	<b>4.2</b>	<b>4.1</b>
Nombre moyen de pièces/maison	4.8	4.5
Nombre moyen de pièces/appart.	3.4	3.5

Ce recensement a été réalisé en janvier et février 2005. Il ne tient donc pas compte de la totalité de l'année 2005, ni 2006, alors que sur ces deux années, la population de Saillagouse a très fortement augmenté (lotissement communal, construction de maisons individuelles ou logements...).

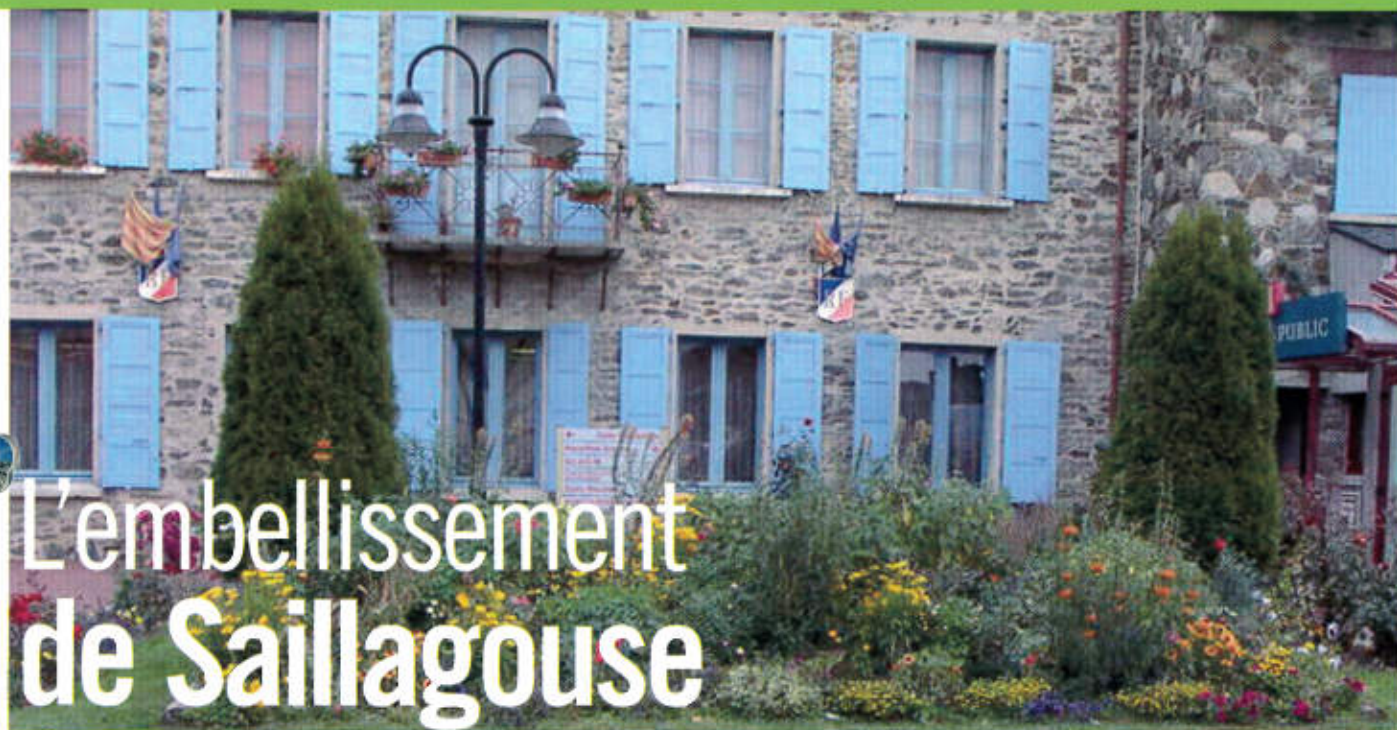
La population de Saillagouse en cette fin 2006 est déjà estimée à plus de 1000 habitants.

## QUELQUES COMMENTAIRES :

- augmentation de la population de près de 20 %
- baisse du nombre de demandeurs d'emploi
- accroissement du nombre de foyers monoparentaux
- maintien du pourcentage résidences principales/résidences secondaires avec accroissement du logement collectif

# SAILLAGOUSE, UN VILLAGE AU CŒUR DE LA QUALITE DE VIE

L'initiative privée et publique au service de tous



## L'embellissement de Saillagouse

Depuis 2 mandats, avec comme objectif majeur de rendre plus agréable, plus attractif le cœur de Saillagouse, des travaux ont été entrepris.

L'esthétique du village, tout en restant traditionnelle, est devenue plus moderne, grâce à l'investissement privé et public : l'approche végétale bichonnée par les employés, les propriétaires et les artisans et commerçants ont restauré généralement les façades avec goût.

Cet été, une dame qui n'était pas venue depuis longtemps à Saillagouse, disait à une commerçante combien Saillagouse avait changé à ses yeux : un village qui a un « cœur » et où l'on trouve tous les services.

Elle avait en mémoire ce village traversé par les camions et la chenille de voitures, ce qui est d'ailleurs toujours le cas aujourd'hui, où le commerce semblait se chercher dans un décor un peu usé.

Aujourd'hui, les boulangers, la boucherie charcuterie Bonzom, les hôteliers restaurateurs, Planes, Le Christianna, le Crapahuteur, la presse, Ecomarché, Sophie Coiffure, Madisu, la pharmacie, les assurances, le Crédit Agricole, la Banque Populaire, le Comptoir du Troc...ont relooké leurs façades, modernisé leur outil de production, voire agrandi, des particuliers ont aussi rénové leurs façades, d'autres entreprises nouvelles se sont installées sur la zone d'activités.

La commune a mis en valeur l'église, réaménagé la place de Cerdagne, sécurisé et créé un espace de convivialité devant la mairie, aménagé des places de parking...

Cette rencontre avec ces nouveaux embellissements a donné envie à cette dame de revenir puisqu'elle disait à la cantonade : « je reviendrai l'an prochain et je séjournerai à Saillagouse pour continuer à redécouvrir ce nouveau « cœur de vie ».

L'idée était aussi de donner une vraie place aux enfants et leurs parents, ce qui a amené le Conseil Municipal à développer l'espace ludique et d'installer de nouveaux jeux ainsi que du mobilier.

Cet embellissement va continuer avec l'aménagement des trottoirs suspendus sur le Sègre, route de Védignans et l'élargissement du pont, enfin par la mise en place d'un éclairage public sur cet espace.

Petit à petit, en traitant de manière significative ces traverses, la volonté est que les piétons puissent reconquérir un espace plus sécurisé, déambuler, s'asseoir et favoriser des instants de rencontre.





Védignans après



Intérieur église de Saillagouse

# Mise en valeur de notre patrimoine

## EGLISE PAROISSIALE SAINTE EUGENIE

Lors de l'inauguration des derniers travaux de restauration des peintures de l'Église Sainte Eugénie, Monsieur LORETO, Conservateur aux Monuments Historiques, nous a fait le plaisir de retracer l'histoire de ce monument, de sa naissance en 819 en passant par toutes ses modifications pour être encore parmi nous en ce XXI<sup>ème</sup> siècle.

Les différentes étapes, les événements qui ont jalonné l'histoire de notre église sont ceux de notre pays et la nombreuse assistance était pendue aux lèvres de ce conteur-né.

Merci beaucoup à M. LORETO qui nous a transmis ce bref historique ci-après :



Védignans avant

Védignans après

En 819, un document atteste la présence d'une église à Saillagouse. Cependant, il faut attendre l'année 913 pour avoir un acte de consécration d'une église dédiée à Sainte Eugénie. Il ne reste rien de cette église primitive.

Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'édifice est reconstruit avec, certainement, un beau décor roman. Il n'en reste que la frise à dents d'engrenage, au sud, sous la ligne continue de la toiture.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, l'édifice est repensé dans sa totalité. On abat le chevet qui fait place à la façade actuelle et au clocher. L'intérieur s'agrandit de chapelles latérales et reçoit un riche mobilier.

Le retable majeur est l'œuvre de Paul Sunyer, expression parfaite du baroque catalan. Au tout début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le chœur reçoit un décor à fresques. A la fin de ce même XIX<sup>ème</sup>, de nouvelles fresques recouvrent les premières.

## RESTAURATIONS ACTUELLES

Un siècle après, notre génération se devait de revoir l'ensemble de l'édifice tant dans sa structure (murs lézardés, toiture...) que dans les aménagements intérieurs ; tout cela en étroite collaboration avec les Monuments Historiques (M. Laurent Hugues, inspecteur et M. Henri Loreto, conservateur délégué). Pour arriver aux derniers travaux réalisés par l'atelier Paillard-Boyer et qui concernaient la restauration des fresques du chœur.

Pour ces travaux, il a été décidé de retrouver le décor du début du XIX<sup>ème</sup> dans les élévations verticales et de laisser, à la voûte, le décor fin XIX<sup>ème</sup> qui ne manque pas d'intérêt non plus.

Les fresques restituées représentent tout un ensemble d'architectures avec entablements, colonnes et balustres dans un style encore héritier de l'esprit baroque, en harmonie avec le retable.



# des investissements sécuritaires



Vestiaires du stade



Vestiaires du stade



Cour maternelle



Nouvelle cour primaire



Travaux entrée salle polyvalente

# Des espaces de convivialité



Travaux espaces verts



Espace convivialité

# Des espaces de jeu

Jeux



# UN COMMERCE DE QUALITÉ...

## Bonzom et Fils



Cette entreprise démontre elle aussi que la tenacité, l'inventivité, le travail et la passion sont les clés de la réussite. Bernard commence à goûter au métier de boucher-charcutier à Bages, puis devient apprenti chez Piray, sous la houlette de Monsieur Piquemal. Le décès de son mentor va le pousser à agir, mais les banques ne suivent pas ce jeune homme qui a des idées plein la tête. Tant pis, avec son épouse Josy, ils relèvent quand même le défi et s'installent à Maury, au milieu du vignoble catalan. Le départ à la retraite de notre ami François Rigola est une opportunité pour se développer. Bernard et Josy sentent que c'est le moment, c'est

l'occasion pour vraiment créer. Bernard veut offrir du «vrai» à sa clientèle, un produit sain, un jambon qui a pris le temps de sécher, une saucisse fabriquée à la maison avec de bons ingrédients, un pâté qui embaume... Ne serait-ce qu'en parler fait déjà fonctionner les papilles ! Ils vont même créer un musée pour montrer, démontrer dégustation à l'appui que le séchage du jambon est un véritable métier, que le temps doit faire son œuvre. C'est comme une bonne escudaille, il faut qu'elle mijote longtemps ! Bernard et Josy ont ainsi prouvé que leur talent n'est pas un vain mot et pour preuve, les deux Mercure d'Or qui leur ont été décernés, entre autres récompenses. Mais leur récompense s'est aussi une clientèle fidèle qui sait qu'elle trouvera dans leur beau magasin des produits de qualité. Des clients qui n'oublient pas de passer chez Bernard et Josy avant de repartir dans leur région, emportant avec eux un peu de notre pays : la charcuterie cerdane. Quel bonheur aussi, pour Bernard et Josy, mais également pour les clients, que la succession soit assurée : Brice et Bastien, leurs fils, travaillent dans l'entreprise familiale et continueront l'aventure avec l'amour du travail bien fait. Et la famille Bonzom ne finit pas de nous enthousiasmer et prépare une surprise pour 2007-2008. A très bientôt...

## La Légende de Pyrène



Laurent et Corinne Mahot ont tout d'abord été gérants de l'Auberge Cal Xandera à Angoustrine. Ils se lancent ensuite dans une entreprise de condimenterie artisanale et s'installent à Cornella de Conflent. Puis vient le retour aux sources

et c'est avec beaucoup de plaisir que nous les retrouvons à Saillagouse, où ils décident de transférer leur entreprise, sur la zone d'activités. La Légende de Pyrène est une entreprise artisanale de fabrication de vinaigres et de moutardes aromatisées. C'est la rencontre de la tradition d'Orléans (capitale du vinaigre et région d'origine de Laurent où il fera l'école hôtelière) et des framboisiers d'Angoustrine (à l'auberge de Cal Xandera, les plats étaient aromatisés avec un vinaigre « fait maison » à base de framboises). Mais l'entreprise n'aurait pu voir le jour sans l'imagination « gustative » de nos amis Laurent et Corinne : ainsi, les vinaigres seront à l'ail, au romarin, aux cerises, aux noix, au jus de truffe, aux figues... Et puis, quand on développe l'aromatization des vinaigres, pourquoi ne pas essayer avec les moutardes ? Ils utilisent les productions des agriculteurs des alentours et intègrent ainsi les poivrons, le miel, le thym, les cépes... La production se développe et se diversifie avec les olivades, les tapenades, les tomates séchées... Vous pouvez rencontrer Laurent et Corinne dans leur magasin, ou découvrir tous ces produits sur les marchés à thèmes gastronomiques, dans les boutiques de « bonnes choses » mais aussi chez Fauchon, Hédiard...

## Hôtel Restaurant Planes



La plus que centenaire «Vieille Maison Cerdane» a encore de belles années devant elle. C'est l'histoire d'une famille qui s'installe à Saillagouse à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi Joseph et Rose créent un petit commerce de farine et de boissons dans une remise proche de l'église, où les saillagousains aiment à se retrouver. Mais hélas, trop proche de l'Eglise et trop près des foudres du curé et

du maire. Ils déménagent donc carrer del mitg et implantent une auberge qui fera aussi relais de diligence. Les enfants prennent la suite et Henri et Bonaventure continuent dans la même voie, en faisant prospérer l'affaire. Joseph, 3<sup>ème</sup> génération, va étudier la cuisine à Perpignan. Il épouse Joséphine et vont transformer le petit relais en véritable hôtel restaurant, dont la notoriété dépassera rapidement les limites de la Cerdagne. Henri, 4<sup>ème</sup> génération, va aussi suivre le même chemin. Il poursuivra ses études à l'école hôtelière de Grenoble et va perfectionner son talent auprès de grands cordons bleus avant de revenir « à la maison ». Il épouse Raymonde et leurs talents conjugués vont permettre de moderniser l'entreprise tout en gardant cette saveur particulière des bonnes choses d'autrefois. Ces efforts seront couronnés de succès, bien mérité d'ailleurs, puisque la Maison Planes est l'une des tables incontournables de notre département. La 5<sup>ème</sup> génération est là avec Jean-Luc et Eric qui poursuivent les efforts de leurs ancêtres et travaillent avec passion au sein de cette entreprise familiale. Passion, créativité, tradition sont les savants ingrédients d'une bonne centenaire ! Une «vieille» dame qui a su suivre la modernisation puisque en cette fin d'année 2006, Jean-Luc nous a fait partager sa passion pour son métier et bien sûr la faune sauvage en nous présentant de succulentes recettes sur FR3.



Parmi les nombreux autres investissements privés, l'espace « Rougé » a permis l'installation et la modernisation de plusieurs commerces et artisans (Ecomarché, Maison de la presse, Sophie Coiffure, agence Arobas, toilettage pour chiens, médecin spécialisé). Dans le même temps, s'installent à Saillagouse la Banque Populaire, Alti Service, un magasin de décoration d'intérieur et le Crédit Agricole et le Comptoir du Troc se développent.



# SAILLAGOUSE, AU CŒUR DE SON QUOTIDIEN

## Carnet de famille

### NAISSANCES

2005 et 2006 auront été riches en événements, mais surtout elles resteront une fenêtre ouverte sur l'avenir puisque ce sont toutes ces nouvelles naissances qui viennent agrandir notre communauté :

- Mélissa VILLERET-CAPELL
- Nella BUSCAIL
- Matéo LAVAL
- Melvin MAGNIER-CHAUMET
- Raphaël URRUTIA-CALVET
- Titouan LAGIRARDE-CARLES
- Romain RIEUSSEC
- Audrey LEAL
- Romain MARTY
- Paula VENTO-MEDINA
- Janis TAILLANT-GONZALEZ
- Inès TASSY-DENJEAN
- Erwann ROCA
- Killian DENJEAN
- Antonio BRAGULAT-MOREIRA
- Michaël VIDES-NOVOA
- Marine SORS
- Mattéo COZZO
- Maëlis CATTINI-RAMIO
- Emma KAMEL-PARROT
- Bryan MARASSE-DELALONDRE
- Fidel PUIG-DOS SANTOS
- Léo REINOSA-PERY
- Clémence WEISSE-VERGES
- Noa JORDANA-BALLESTER
- Mathis ARBOS
- Cléo PLANES
- Corentin PETIT
- Marilys SAISON
- Elsa CORONIL-PESQUE
- Maëlyne QUERCY-MARASSE
- Romane FRAISSE
- Jules CHEVRIER-GARCIA
- Alycia TORNE-BŒUF
- Elisa RASSAT-MARCHAL
- Tao FOURCADE-AVELLAN
- Célia ARNAUD-CASADESSUS
- Noémie LACASSAGNE
- Leandro TABOADA-DESARNAUD

Nous souhaitons la bienvenue en terre catalane à tous ces petits cerdans et adressons nos très sincères félicitations aux parents et grand-parents.

### DECES

Il restera aussi le souvenir de ceux qui nous ont quittés :

- Jean SCHOEMAECKER
- Claude VIDONI DEL MESTRE
- Laurent PAGES
- Jean LIMOUZY
- François TURA
- François GAILLARDE
- Jacques GRASSOT
- Raymonde MARIOTTI
- Antoine RUIZ
- Antoine CALL
- Pierre MEYA
- Suzanne THIVET
- Hilde MAGDALOU
- Jean-François MARTOS
- Stéphanie VALVERDE
- Thérèse MARGALL
- Alexandre FORN
- Annie RASCOL
- Michel BANET
- Bernard BANET
- Georges PIGNOT
- Antoine OMS
- Monique FLORIMOND
- Léontine MARTOS
- Marina LAFOSSE
- Marie-Antoinette DOMENECH
- Natacha DEMURO
- Sauveur DELCOR
- Sauveur OLIVE

Nous renouvelons aux familles affectées par ces deuils toute notre sympathie et nos plus sincères condoléances.

### MARIAGES

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés :

- Charles PUJOL et Agnese LIEPA
- Serge SOVRAN et AUTEMAYOUX Simone
- Régis BLAIN et Christelle HANNECART
- Jean-Claude LAMARQUE et Chantal PONSAILLE
- Florent PACOUIL et Marina KRISTOS-BONIS
- Jérémy TORNE et Natacha BŒUF
- Laurent LIMINANA et Angélique CASSAN
- Marc BLIGNY et Eveline DELMAS
- Raymundo SOTILLO et Julia ESQUERDA
- Jean-Luc PLANES et Christine SANNA
- Candido FERNANDES et Anne-Marie NOVOA
- Denis PAGES et Nathalie LAUZE
- Jean-Luc SARRETE et Joseline VERMANDE
- Christophe TAUDIN et Magalie LABEDADE
- Sébastien WEISSE et Christelle VERGES
- Bernard FIEVET et Françoise FERNANDEZ

### Départs

Connue de tous, Michèle Arbos, secrétaire de mairie, a fait valoir ses droits à la retraite au mois de décembre 2005.



Départ à la retraite de Mme Arbos

Autour d'un délicieux apéritif, Monsieur le Maire a retracé sa carrière : après un bac philo et l'école normale, elle intègre son premier poste d'enseignante Aux Petits Lutins à Font-Romeu. Elle fait la connaissance de Jean-Pierre, se marie et vient vivre sur Saillagouse. Elle devient responsable de la Caisse d'Epargne, alors

installée à Saillagouse. Elle intègre ensuite le SIVOM de la Haute Vallée du Sègre, puis durant 28 ans, elle occupera le poste de secrétaire de mairie. Malgré un travail très prenant, Michèle aura deux enfants (!), Corinne et Franck.

C'est aujourd'hui une grand-mère comblée avec Florent et Matthijs. C'est sûr, elle n'aura pas le temps de s'ennuyer !

Bonne retraite Michèle et merci pour tout.

Quelques mois plus tard, c'était au tour de Caroline de quitter l'équipe. Après cinq années passées « dans nos montagnes », elle a souhaité se rapprocher de sa famille et a intégré un nouveau poste à Molitg-les-Bains. Heureusement, elle connaît encore « le paillat » et vient de temps en temps revoir les amis laissés « là-haut ». Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions en Conflent.



Départ de Caroline

### Arrivées

Nous nous félicitons de l'arrivée de Mlle Jouan Melina Gendarme Adjoint à la Brigade de Saillagouse qui nous permet de penser que notre brigade se démarque avec une présence féminine de 33 %.

Bienvenue à Monsieur Segura Joel, notre nouveau percepteur et à Madame Raynaud Monique, directrice du Centre Courrier de Saillagouse.

## Finances, Fiscalité

Alors que la majorité du Conseil Général et du Conseil Régional ont voté pour 2004, 2005 et 2006 des augmentations substantielles des taux d'imposition, le Conseil Municipal de Saillagouse a équilibré son budget avec un taux de fiscalité, augmentation 0 et cela durant les trois dernières années. Une bonne maîtrise des postes du budget fonctionnement, des investissements pertinents qui tentent de rendre un Saillagouse plus attractif, une augmentation de la population qui produit plus de rentrées fiscales a permis de maîtriser ces taux d'imposition et ainsi de les amener en dessous de la moyenne départementale, proche de la moyenne cantonale.

Le Conseil Municipal a voté les budgets 2005 et 2006 qui s'équilibrent, en recettes et dépenses de fonctionnement et investissement aux sommes de :

- année 2005 : 6.585.664
- année 2006 : 5.971.455

La stabilité des dépenses fait ressortir un excédent de fonctionnement de :

- année 2005 : 110.647
- année 2006 : 240.000 (prévu)

Au vu de ces budgets, l'Assemblée a souhaité maintenir les taux d'imposition des années précédentes sans appliquer d'augmentation et ainsi de ne pas aggraver l'impôt des ménages qui a été suffisamment grévé par les lourdes augmentations régionales et départementales en 2005.

### Année 2005 :

Les travaux prévus et réalisés en 2005 concernent notamment :

- la réfection des toitures de l'immeuble « Cordes »
- l'aménagement du chemin piétonnier derrière la crèche
- l'aménagement des cours des écoles primaire et maternelle
- la réalisation des réseaux de la promenade Saint Jean
- l'aménagement des vestiaires du stade et des toilettes des écoles
- les travaux de restauration de l'église
- l'éclairage de Védriagnans
- le lotissement communal
- l'achèvement des travaux de réhabilitation de la décharge « mirabeau »

soit pour un montant total de 825.801€. L'ensemble de ces travaux d'investissement a pu être réalisé, outre les subventions reçues, grâce à la réalisation d'un emprunt dont le remboursement des annuités est entièrement couvert par les économies provenant de la renégociation des emprunts en cours. Précisons que la commune n'avait pas eu recours à l'emprunt depuis 2002, les travaux des années précédentes ayant pu être couverts par les excédents de trésorerie.

### Année 2006 :

- la construction de la gendarmerie (brigade et 6 pavillons)
- la fin des travaux d'aménagement des vestiaires du stade municipal et des toilettes des écoles
- les travaux de voies et réseaux
- l'aménagement d'un chemin piétonnier entre la rue du Torrent et la rue de la Couloumine
- la création du lotissement « Saint Jean »
- les acquisitions foncières

## Activité Municipale

### Urbanisme 2006

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

déposés	62
accordés	40
Refusés ou sans suite	16
En instance	6

#### DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

déposées	24
accordées	18
Refusées ou sans suite	4
En instance	2

#### CERTIFICATS D'URBANISME

déposés	11
délivrés	7
En instance	4

### Quelques chiffres qui vous permettront de mieux cerner l'activité de la mairie :

	NOMBRE DE PIÈCES 2005	NOMBRE DE PIÈCES 2006
Lettres arrivées	2.171	3.340
Lettres au départ	1.457	1.848
Délibérations	76	58
Arrêtés municipaux	22	25
Réunions Conseil Municipal	11	12
Réunions Commissions Municipales	51	47
Mandats et titres	1.194	1.222
Réglementation (cartes d'identité, cartes grises, passeports, permis conduire...)	190	208
Dossiers d'aide sociale	3	5

## Dégradations



Comme chaque année, mais peut-être est-ce devenu un rituel, la commune a dû prendre en charge et payer bien sûr les dégâts occasionnés par des actes de vandalisme tels que : vol de fleurs dans les jardins,

salle des jeunes visitée avec effraction à de multiples reprises, bris de verre au préau des écoles, portes de la salle polyvalente forcées, arrosage automatique de l'espace ludique et du stade municipal cassé... barrières et poteaux brûlés... Une partie de nos impôts, les vôtres aussi, sert à régler ces réparations alors que cet argent aurait pu servir à améliorer la qualité de vie, l'aménagement des salles et infrastructures... Le civisme et le respect des biens sont en passe de devenir les grands oubliés du XXI<sup>ème</sup> siècle !

## ÉCOLE MATERNELLE



### École publique communale : un combat pour l'équité de nos jeunes à l'école.

Le Conseil Municipal aurait pu axer sa politique vers l'accueil touristique, le développement des résidences secondaires, dont les volets restent fermés 5 jours sur 7, 10 mois sur 12. Cette politique n'aurait pas demandé le développement des services scolaires et n'aurait pas compliqué la vie de l'Education Nationale.

Mais suivant sa volonté de développement de l'habitat permanent, le Conseil Municipal a décidé de nouveaux lotissements, d'agir sur le logement pérenne depuis maintenant 10 ans.

Résultat : depuis 2 ans, le nombre d'enfants à l'école maternelle est à flux tendus : 60 enfants en âge de fréquenter la maternelle en 2004/2005, 70 enfants en 2005/2006, d'où la demande de création d'un poste pour retrouver l'équité avec les écoles de Cerdagne Capcir. Mais l'inspection académique voit cela avec

« l'œil » d'un comptable, et brandit ses textes « il n'y a pas d'obligation de scolarisation pour les enfants de 3 ans dans l'année scolaire, ils ne sont donc pas comptés dans l'effectif ».

Conséquence : pas de création de poste et Résultat : 15 enfants sans école, obligés de « redoubler » avant même de rentrer à l'école. Ça commence bien pour une école de la vie, de la socialisation, des acquis... Merci Monsieur l'Inspecteur ! C'est pourquoi le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer l'école publique communale de la République et d'embaucher une enseignante titulaire du concours de maître contractuel. Mais se référant à Jules Ferry et aux textes, Monsieur le Préfet demande le retrait de la délibération, au prétexte que l'école est de la compétence de l'Etat. C'est bien ce que nous pensions aussi, mais... Le Conseil Municipal, ne voyant que l'intérêt des enfants, décide de faire la sémantique et délibère pour la création d'un espace pédagogique d'accueil public communal de la république. Tout semble rentrer intellectuellement dans l'ordre, l'équité retrouvée au prix du poste financé par les contribuables locaux et non par l'état.

**En cette période de vœux, il faudrait que nos représentants de l'Etat réfléchissent à cette phrase de : Victor HUGO  
CHAQUE ENFANT QUE L'ON ENSEIGNE  
EST UN HOMME QUE L'ON GAGNE**

En outre, soucieux de l'évolution des besoins de la population, des difficultés rencontrées par les parents pour la garde de leurs enfants, le Conseil Municipal pour 2007/2008 :

- mène une réflexion en vue de conforter les pôles d'animations pour les mercredis et les vacances scolaires.
- demande au Conseil Général d'agir pour développer une politique d'accueil des jeunes enfants en formant un réseau d'assistantes maternelles.
- a missionné un professionnel afin de proposer une réorganisation fonctionnelle des locaux de la crèche halte-garderie.

## Des Saillagousains à l'honneur

La cérémonie du 14 juillet a permis d'honorer plusieurs de nos concitoyens.

C'est en premier lieu, Raymond DOMENECH qui a reçu le titre de reconnaissance de la nation 1939-1945 avec barrettes, puis son fils Roger a été honoré de la médaille d'argent pour ses 20 ans de service chez les sapeurs pompiers.

La médaille de la ville et un diplôme d'honneur ont été remis à Charline Lanvin, 18<sup>ème</sup> au Concours National de la Déportation et la Mémoire, à Caroline Pou et Paul Ribot pour leur diplôme d'entraîneur jeune remis par la Fédération Française de Basketball, à Nicolas Fayolle pour sa 2<sup>ème</sup> place aux championnats de France de Pentathlon et à Emeline Ribot pour ses nombreuses sélections aux championnats de France de tir sportif.



M. Domenech devant le monument aux Morts



Génération de la famille Domenech récompensées



Nicolas, Caroline et Paul lors de la remise des médailles

# SAILLAGOUSE

s'affiche pour mieux dévoiler ses atouts...



# SAIILAGOUSE



AU COEUR  
DES STATIONS

# SAIILAGOUSE



AU COEUR  
DE LA RANDONNEE

## Huitième concours « Village Fleuri »



Comme les années précédentes, le jury a arpenté toutes les rues du village et hameaux pour noter pas moins de 100 maisons et balcons. C'est avec grand plaisir que les trois membres de ce jury ont découvert de magnifiques compositions florales aussi originales les unes que les autres. Un beau parterre, une fenêtre fleurie sont particulièrement agréables à l'œil et le choix est difficile pour féliciter les acteurs de ces petits chefs d'œuvre. Pourtant le jury s'est mis d'accord pour récompenser :

### DANS LA CATÉGORIE JARDIN :

- Premier prix : M. et Mme ARBOS Jean-Pierre
- Deuxième prix : M. et Mme HERNANDEZ José
- Troisième prix : Ex æquo Mme VISA Anna, Mme SIRVENT Claude
- Quatrième prix : Ex æquo M. et Mme SANNA Antoine, M. et Mme VIDAL Prosper

### DANS LA CATÉGORIE BALCON :

- Premier prix : M. et Mme WATTRELOS Bernard
- Deuxième prix : M. et Mme MARTY Antoine
- Troisième prix : Ex æquo Mme LOUIS Marie-Thérèse, Mme AUTE Constance
- Quatrième prix : M. et Mme SANCHEZ Yves

Enfin le jury a tenu à gratifier :

### POUR LES JARDINS

- M. et Mme RIBOT Jacques
- Mme TUSET Joséphine
- M. et Mme SALVAT COT
- M. et Mme URRUTIA José
- M. et Mme MARTIN Joseph

### POUR LES BALCONS

- M. et Mme TESSONEAUD Stéphane
- M. et Mme LEGUEN Gilles
- M. et Mme BADOIX Georges
- Mme BLANC Jeannine
- M. et Mme GARCIA Mariano et Stéphanie

Félicitations à l'ensemble des habitants de notre commune, à la commission environnement et aux employés communaux, dont l'implication va dans le sens de l'embellissement et contribue ainsi au bien-être et à la qualité de vie de notre village.

## Le geste nature

### LES COMPOSTEURS

Dans le cadre de la loi concernant la valorisation des déchets, la commune, en partenariat avec le Sydetom propose aux habitants de Saillagouse de s'équiper en composteurs individuels. Cet appareil permet de transformer les déchets fermentescibles (coupes de haies, tonte de gazon, épluchures de légumes etc...) en un engrais sain pour votre jardin.

Un des avantages les plus importants est de diminuer le tonnage de nos ordures ménagères, puisque ce type de déchets est particulièrement lourd car gorgé d'eau et représente 30% du poids de nos déchets journaliers.

Pour contribuer à la protection de l'environnement, appelez la mairie de Saillagouse et réservez dès à présent votre composteur pour la modique somme de 10 euros.

### HISTOIRE DE MONSTRES

Nous vous rappelons que le ramassage des encombrants s'effectue **le premier jeudi de chaque mois et uniquement ce jour là**. Les employés communaux font le tour du village pour évacuer les divers objets **(en bois, fer et appareils élec-**

**troménagers)** situés au point de ramassage le plus proche de chez vous. Vous pouvez contacter les services de la mairie pour informer de ce dépôt.

### CARTOUCHES D'IMPRIMANTES

Ne jetez plus vos cartouches usagées. La commune a mis à votre disposition, à l'intérieur des locaux de la mairie, un box permettant de stocker ces cartouches usagées qui seront ensuite recyclées. Vous pouvez les déposer en mairie aux heures d'ouvertures (du lundi au jeudi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures et le vendredi de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures).

Si vos horaires ne coïncident pas avec ceux de la mairie, n'hésitez pas à prendre contact avec nous 04 68 04 72 89.

Une seule cartouche jetée dans le conteneur à ordures ménagères pollue 30 m<sup>3</sup> de terre. Sachant que plus de 100 tonnes de cartouches à valeur hautement toxique sont jetées chaque année dans les poubelles de notre département, il nous faut par conséquent les recycler.

Chaque box ramassé permet de reverser 5 euros à l'association **MEDECINS SANS FRONTIERES**.

## Dimanche 12 novembre : Lancement d'un nouveau marché

À l'occasion du déplacement de la cour de l'école pour assurer la sécurité des enfants, un « espace de convivialité » a été créé devant l'école.



Cet espace accueille tous les dimanches de 8 h à 14 h, depuis le 12 novembre, un marché de plein air où vous pourrez y trouver, légumes, vêtements, salaisons, charcuteries, fromages, produits de décoration, peinture sur verre, nappes, confitures... et bien sûr coquillages et produits de la mer...



## Modification du Plan Local d'Urbanisme

Anciennement dénommé P.O.S. Plan d'Occupation des Sols, le P.L.U. soit Plan Local d'Urbanisme avait été mis en révision le 23 octobre 1998. Il a été approuvé par délibération du 3 février 2005 et régleme les autorisations d'urbanisme. Ce nouveau plan a aussi pris en compte le P.P.R.N., plan de prévention des risques naturels dressé et approuvé par les services de l'Etat.

Si vous envisagez de réaliser des travaux, et suivant leur importance, vous devez déposer une déclaration de travaux ou un permis de construire. Le règlement correspondant au zonage de votre parcelle vous permettra de déterminer les possibilités qui s'offrent à vous (pente des toitures, matériaux, coefficient d'occupation des sols...).

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable en mairie.

## Eau, assainissement, ordures ménagères

Ces compétences ont été transférées totalement au Syndicat à Vocation Multiple de la Haute Vallée du Sègre, installé à l'ancienne douane, avenue des Comtes de Cerdagne à Saillagouse (Tél. : 04.68.04.34.98)

## Coupe bois

**LES PERSONNES SOUHAITANT ACHETER  
DU BOIS SONT PRIÉES DE SE FAIRE INSCRIRE À LA MAIRIE.  
ATTENTION, LES ARBRES SIGNALÉS SERONT À COUPER  
PAR VOS SOINS EN FORÊT.**

# Remaniement du cadastre

Ça y est ! les géomètres du cadastre sont là, discrets et actifs. Bien peu de gens peuvent se vanter d'en avoir vu. Les premiers étaient là en 1805 sous Napoléon 1er et ont fait, avec les moyens rudimentaires, le plan que vous consultez encore à la mairie. Les suivants sont venus en 1933 et ont mis à jour ce plan de manière encore plus rudimentaire, au pas ! L'Agent de Conservation essaie, depuis, de maintenir à jour ce plan pourtant imparfait.

La réforme de la publicité foncière de 1956 a instauré une liaison permanente Cadastre / Notaire / Géomètre Expert Hypothèques pour la garantie des droits des propriétaires, a redonné au Cadastre le caractère primordial voulu par Napoléon, à sa création : celui d'être l'état civil de la propriété.

Critiqué parfois, consulté souvent, il est le document de référence, la mémoire permanente en matière de représentation planimétrique et de description pratique et condensée de la propriété. Il a été établi beaucoup de plans de bornage ou d'arpentage détaillés, plus précis mais beaucoup ont disparu, ne serait-ce que dans l'oubli. Le Cadastre reste.

L'essor de l'agglomération, l'évolution de l'agriculture, la valeur des terrains, les échelles inadaptées et les imperfections du plan actuel, rendent nécessaire sa réfection. C'est l'objet du remaniement du Cadastre.

Les opérations utilisent les méthodes modernes et très élaborées dites de photogrammétrie (photos d'avion, traitement en atelier, garantissant une précision d'ensemble quasi-absolue et précision dans le détail satisfaisante). Cependant, la parfaite connaissance des limites de propriétés est indispensable.

Pour cela, seuls les propriétaires sont à même d'indiquer au Géomètre la position des limites :

- à dégager les bornes de propriété
- à fournir au géomètre toutes indications utiles et à lui communiquer les plans précis qu'ils possèdent
- à participer activement à la délimitation de leurs propriétés en présence des propriétaires voisins. Pour cela, ils recevront des convocations individuelles indiquant le jour, l'heure et les références cadastrales de la parcelles où ils devront se rendre.

Les convocations étant établies 15 jours à l'avance suivant un horaire strict et sans possibilité de report, les propriétaires devront respecter ces dates et horaires. Un propriétaire, possédant plusieurs groupes non contigus de parcelles, recevra des convocations échelonnées.

Attention, sauf en cas de très mauvais temps, le géomètre est toujours là, en retard ou en avance suivant les difficultés rencontrées. Vérifiez bien la date, l'heure, le lieu et regardez autour de vous avant de conclure que le géomètre n'est pas venu.

Dans les zones urbaines où les photos donnent beaucoup de détails, le géomètre effectuera des opérations plus simplifiées et avisera de son passage.

L'objectif du géomètre est de fournir un plan de qualité, utile aux particuliers et aux services publics. Il compte sur la participation active des propriétaires, leur bon accueil et leur bonne humeur!

# SAILLAGOUSE,

## Animations 2006

De nombreuses manifestations ont jalonné cette année 2006 :

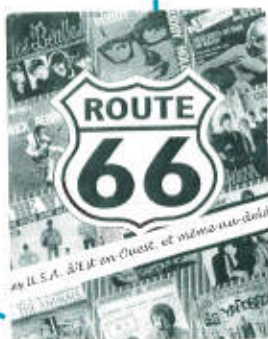
• Les feux de la Saint Jean en présence du groupe folklorique de Viator Almeria qui nous a régalié d'une superbe soirée flamenco.



• Au mois de juillet : grand marché dans les rues du village, ensemble Vocal Guillem de Cabestany à l'Eglise Sainte Eugénie, concert de rock des années 50-60 avec le groupe Route 66, fête des Artisans du Goût



• Au mois d'août, deuxième fête des Artisans du goût, 16ème marché de Potiers, concours de pétanque, grand marché du 15 août et concert du groupe Backstage à la salle François Ester (hélas, l'orage avait fait fuir le public), concert inoubliable de Jordi Barre à l'Eglise Sainte Eugénie



# UN CŒUR DE VIE

• **En septembre**, le Rallye Charleston avec la soirée animée par nos amis de Cal Tres, la journée des Associations Sportives et Culturelles de Cerdagne



• **Enfin, le mois de décembre** a débuté avec la 5<sup>ème</sup> édition du Marché de Noël : 60 exposants sur plus de 500 m<sup>2</sup>, un succès de fréquentation pour cette animation où régnait une atmosphère de convivialité, d'amitié et d'échange entre les organisateurs, le comité d'animation, les associations caritatives, les exposants et les visiteurs. Le Groupement des Commerçants a activement participé à la fête en distribuant des bonbons et gourmandises aux enfants. Il a même réussi à faire venir le Père Fouettard et bien sûr, Saint Nicolas. Après un samedi bien rempli, le Père Noël a pris la relève le dimanche et s'est prêté aux traditionnelles photos en compagnie de poneys gracieusement mis à disposition. Le Club Loisirs Créatifs a travaillé d'arrache-pied pour organiser une tombola en faveur du Téléthon et a battu le record de participations et de dons s'élevant à plus de 2.000 Euros. Un grand merci à tous les participants, aux visiteurs car sans eux, rien ne serait possible et surtout aux organisateurs qui ont apporté leur temps, leur motivation et leur savoir pour que la fête soit réussie. Ce mois de décembre a aussi accueilli le Père Noël, qui est arrivé par les airs (c'est normal !). A cette occasion, les enfants des écoles maternelle et primaire ont dégusté un délicieux goûter offert par le Conseil Municipal puis ce fut la distribution des cadeaux de fin d'année.



• **En octobre**, la traditionnelle fête du Roser : le Comité d'Animation avait concocté une magnifique soirée avec un succulent repas exotique et un spectacle de grande qualité du groupe tahitien Heiva i Tahiti. Cette soirée a aussi été l'occasion de procéder au tir du feu d'artifice, initialement prévu le 15 août. Un très très beau feu, aux dires des spectateurs ! Le dimanche, Sallagouse a accueilli un grand vide grenier, les équipes 15 ans Ligue Honneur et Promotion Honneur Seniors du Football Club Cerdagne Capeir ont joué au stade municipal et la soirée s'est terminée par une représentation de l'ensemble tzigane Hora Presta.



# FC Cerdagne

Le FC Cerdagne compte en cette saison 2006/2007 environ 250 licenciés dont 30 dirigeants. L'investissement et l'assiduité des joueurs aussi bien lors des entraînements que des déplacements constituent la satisfaction de ce début de saison au-delà des résultats sportifs, de même que l'état d'esprit affiché lors de ces derniers.

**Pour les fêtes de fin d'année, le FC Cerdagne organise 3 rifles :**

- le Samedi 23 décembre 2006 à 21 H à Os-séja (salle des fêtes)
- le Lundi 1er janvier 2007 à 16 H à Saillagouse (salle Ester)
- le Samedi 6 janvier 2007 à 21 H à Bol-quère (salle des fêtes)

## DEBUTANT

Encadré par FABRY Benoît, et aidé pendant les entraînements par des joueurs 15 ans, les 25 débutants foulent avec plaisir et assiduité la pelouse de Saillagouse et ont déjà participé à 2 plateaux organisés sur le département. A souligner l'investissement des parents qui suivent massivement leurs progénitures lors des entraînements comme des déplacements. Remerciements à M. et Mme Plé pour leur dévouement.

## POUSSIN

Composé de 45 joueurs et encadrés par BRUNET Laurent, GAUTREAU Jean-Yves et deux stagiaires Staps, la catégorie Poussin constitue l'effectif le plus important en nombre de l'école de football. A l'issue de la 1ère phase de brassage nos deux équipes engagées ont décroché pour l'une d'elle la participation au championnat district honneur et l'autre en espérance. Vu l'assiduité de ces jeunes passionnés une autre équipe a été engagée pour participer lors de la seconde phase au championnat district espérance.

## BENJAMIN

Composé de 20 joueurs, ce groupe dynamique et plaisant encadré par VILARINO Cyril et secondé par son petit frère Jonathan et aidé lors des déplacements par des parents accompagnateurs, participe honorablement au championnat honneur et est encore en lice en Coupe Nationale des Benjamins. La rotation des joueurs mise en place par l'entraîneur permet à tous les



passionnés débutants ou confirmés de s'adonner à leur passion pour le ballon rond.

## 13 ANS

Entraînée par COT Baptiste, accompagnés par GIRAUX Pascal et FERRAS Louis, cette équipe hétérogène de 20 joueurs vise le haut de tableau dans son championnat district honneur. Actuellement second de son championnat et qualifié en Coupe de la Ligue, de beaux horizons s'ouvrent pour 2007.

## 15 ANS

Avec un groupe de 35 joueurs, venus d'horizons différents, des dirigeants investis dans la vie de leur équipe comme PLÉ Jean, BAQUE Abel et MOLAS José, cet effectif réparti dans deux équipes, l'une évoluant en Ligue Honneur et entraînée par HAAAS Christopher, l'autre participant au championnat district espérance et encadrée par SEMIS Cédric jouent les premiers rôles dans leurs championnats respectifs.

## 18 ANS

Malgré un effectif restreint, les 18 ans qui opèrent en championnat Ligue Excellence sont la bonne surprise de ce début de saison. Avec une défaite à leur actif, ils sont 1er de leur championnat et champion d'automne. On ne peut pas passer sous silence l'excellent parcours en Coupe Gam-

bardella ou l'équipe a atteint le 1er Tour Fédéral battu aux tirs aux buts lors d'un match acharné contre St Priest. Equipe encadrée par CORSAN Boris et toujours en lice en Coupe du Roussillon.

## SENIORS

Malgré un début de saison plus que difficile pour les 2 équipes seniors, cela fait un mois que les résultats sont meilleurs et vont en s'améliorant. Le coach et joueur PUIG Bernard secondé par ses fidèles dirigeants MORALES, DAFARA et VILARINO ont pu compter sur une prise de conscience de leurs joueurs et l'état d'esprit affiché durant les dernières rencontres est irréprochable, il faut maintenant persévérer dans cette voie.

## SECTION

Avec un effectif de 30 joueurs (13ans, 15 ans et 18 ans), la jeune équipe dynamique d'encadrement composée de RANNOU Yannick (entraîneur gardien de but), COT Baptiste, VILARINO Cyril, HAAAS Christopher ainsi que CORSAN Boris permet à la section de Font-Romeu d'être en ce début de saison à la hauteur de nos espérances. A souligner l'excellent état d'esprit qui règne entre les joueurs des différentes catégories. Participation au championnat UNSS Elite.

Le FC Cerdagne vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année.

# Basket Cerdanya



L'année 2005 a été l'occasion pour Caroline et Paul de partir en stage au Soler puis à Castelnau le Lez. Ils ont tous les deux été reçus au diplôme d'entraîneur jeunes et ont donc en charge les entraînements, sous la houlette de Lluís bien sûr, et avec l'aide précieuse d'Antony et de Gaël.

La saison 2006/2007 s'annonce également très stimulante puisque nous avons quatre équipes engagées : cadets, minimes filles, minimes garçons et poussins.

Nous remercions tous les bénévoles et parents qui nous aident pour les déplacements. Sans eux, nous ne pourrions honorer les matches tous les week-ends.

Un grand merci également à Anthony et Tony qui aident Lluís et Karine pour les entraînements.

Marjorie, Marion et Tony sont très motivés puisqu'ils se sont inscrits au stage d'arbitrage.

Malgré le départ des « grands », Caroline, Paul, Vivien, Jean-François, Arnaud, Gaël... qui poursuivent leurs études loin de nos montagnes, ils suivent quand même de près le BASKET CERDANYA puisqu'ils viennent supporter leurs amis pendant les matches.

Le bureau et les adhérents remercient Joël qui a mené les destinées du club depuis sa création. Lors de la dernière assemblée générale, Sarah Bligny a été élue Présidente du Basket Cerdanya.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, nous souhaitons bonne chance aux minimes filles qui se classent 1ères au Championnat Départemental et vont maintenant participer au Championnat Régional.

Un grand bravo à tous les jeunes qui sont motivés et nous font vraiment plaisir quand ils chantent dans les gradins « allez Cerdanya, allez Cerdanya, nous sommes des Cerdans et nous allons gagner, allez Cerdanya, allez Cerdanya... ».

## Sports de montagne en Cerdagne et Capcir

L'Association des Sports de Montagne en Cerdagne et Capcir est enfin installée dans ses nouveaux locaux à Saillagouse.

Les bureaux de l'Association sont situés à côté de la salle des jeunes, impasse Notre Dame et sont ouverts à tous le jeudi de 20 h 30 à 22 h 00. Des licenciés vous renseigneront sur les sorties organisées pour le week-end, sur la marche à suivre si vous désirez vous licencier, pour des infos pratiques sur une randonnée, un canyon...

Ce local est aussi et avant tout un lieu de rencontre, d'échanges entre tous ceux qui partagent la montagne. N'hésitez donc pas à en profiter...

**Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de Sandra : 04.68.04.58.59 ou [sm.cc@free.fr](mailto:sm.cc@free.fr)**



# La vie de « Les Camilleres » déjà 35 ans...

**L'année 2005 a été exceptionnelle pour notre ensemble vocal. Fêter 35 ans d'existence dans le domaine du chant choral est en soi un événement. Peu d'associations de nos cantons, quel que soit leur domaine d'activités, peuvent se targuer d'une telle longévité. Dans ce contexte, Les Camilleres ont voulu offrir aux habitants de Saillagouse et de toute la région une fête la plus digne possible de cet anniversaire particulier.**

**P**our ce faire, divers vœux de la majorité des choristes ont pu être réalisés : changement des costumes de scène, projection commentée d'un raccourci de la « saga » des Camilleres et enfin présentation en première audition de plusieurs chants nouveaux ainsi qu'il était annoncé dans le précédent bulletin. Il va de soi que la préparation de ce dernier point a pris pas mal de temps et d'énergie et que, de ce fait, la chorale a dû décliner des propositions de concert et de rencontres. Trois représentations ont marqué également la fin d'année 2005 :

- au Festival de Chant Polyphonique Pyrénéen à Forniguères organisé par la Communauté de Communes du Capcir et du Haut Conflent

- à Oreilla à la demande de l'Association pour l'Animation des « Garrotxes »

- et enfin à Barcelona où les camilleres ont participé aux fêtes de la Santa Cecilia.

Pour le présent exercice la chorale a renoué avec son type habituel d'activité entrecoupé cette année de temps forts.

En effet, au printemps, Les Camilleres ont eu l'opportunité de réaliser un projet assez ancien qui lui tenait à cœur: aller chanter à l'Alguer, port du nord-ouest de la Sardaigne peuplé par une vieille

colonie catalane. C'est ainsi que le groupe, cependant diminué de quelques éléments qui n'avaient pas pu se libérer de leurs obligations, effectua, du 29 avril au 7 mai, une tournée qui les mena en Sardaigne via Amposta sur le delta de l'Ebre ville « Capitalitat de la cultura Catalana 2006 » où ils représentèrent la Catalogne Nord au premier « Aplec de Corals de Paisos de Parla Catalana ». En Sardaigne l'aspect « touristique » ne fut pas négligé et permit de visiter une grande partie de cette belle île riche en beaux paysages et en vestiges de civilisations préhistoriques. Les contacts humains furent également très vifs à l'occasion de la réception par la mairie de l'Alguer, de deux concerts officiels et de diverses participations chorales impromptues. Il en résulte un bilan résolument très positif pour Les Camilleres.

A la suite de cette tournée, l'ensemble se produit, en juin, à Santa Coloma de Gramanet sur invitation de l'Orfèó Tanit puis participe à la fête de la musique en l'église d'Hix avec le chœur de Bourg-Madame.

Depuis la reprise des répétitions en septembre Les Camilleres sont invitées à diverses rencontres, une à Saint Génis des Fontaines organisée par la fédération de Cors de Clavé, une autre, devenue maintenant traditionnelle, à Talló dans le cadre des journées du patrimoine et une troisième organisée à Montserrat par la Fédération Catalane d'entités Chorales (FCEC) qui regroupait plus de 2000 choristes.

En novembre, participation au cycle de concerts « Catalunya Coral 2006 » également organisé par la FCEC à Barcelone.

Enfin, et avant la traditionnelle animation de la messe de minuit avec malheureusement la moitié des choristes, concert en l'église d'Err en faveur du Téléthon puis rencontre organisée sur le thème de Noël à Vernet les Bains par la Fédération de Cors de clavé.

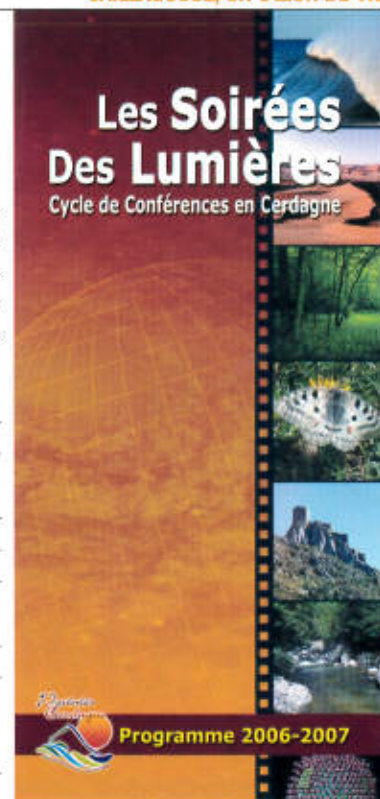
Bonnes fêtes de fin d'année à tous et meilleurs vœux des Camilleres pour 2007.

## Cycle de conférences

## « Les Soirées des Lumières »

La Communauté de Communes « Pyrénées Cerdagne », en collaboration avec la Région Languedoc-Roussillon, Leader, Terres Romanes, l'Université de Perpignan et les communes de Cerdagne organisent tout au long de l'année des conférences sur nos hauts cantons. Ces conférences sont présentées par des chercheurs et des spécialistes de renom ouvrant une réflexion sur des questions majeures d'aujourd'hui. Ces rendez-vous du savoir sont suivis d'un débat. Les soirées débutent à 20 h 30, l'entrée est libre et gratuite.

DATE	LIEU	THEME
31.10.2006	UR	Tsunamis et récifs coralliens
16.11.2006	OSSEJA	Le désert et ses mystères, sur les traces de Théodore Monod
12.12.2006	LATOUR DE CAROL	Plaidoyer pour l'arbre
18.01.2007	ANGOUSTRINE	L'univers et la vie
08.02.2007	SAILLAGOUSE	La biodiversité sur la flèche du temps : un déclin continu
14.03.2007	PALAU DE CERDAGNE	Histoire du Pays Cathare
18.04.2007	BOURG MADAME	L'eau dans le monde : un élément fondamental de la répartition des richesses naturelles
24.05.2007	ESTAVAR	La menace de grippe aviaire



## Calendrier

## Saison Cerdane 2006/2007

La 13ème saison cerdane vient de redémarrer ! Le comité de programmation vous propose un panel pour tous les goûts, un savant dosage d'amour, d'humour, de légèreté et de gravité.

DATE	HEURE	LIEU	TITRE
01.12.2006	21 h 00	OSSEJA	Carrière célèbre Giono (théâtre)
12.12.2006	18 h 30	OSSEJA	Monsieur Monsieur (marionnettes)
16.12.2006	21 h 00	FONT ROMEU	Fausse piste (théâtre)
03.02.2007	21 h 00	OSSEJA	La petite vadrouille (conte)
03.03.2007	21 h 00	SAILLAGOUSE	La nuit juste avant les forêts (théâtre)
13.03.2007	18 h 30	OSSEJA	Sacré silence (théâtre)
24.03.2007	21 h 00	STE LEOCADIE	Corne de brume (théâtre)
21.04.2007	21 h 00	FONT ROMEU	Angélique Ionatos (musique)
12.05.2007	21 h 00	STE LEOCADIE	La Femme et le poulet (conte)

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Charte Intercommunale de Cerdagne au 04.68.04.06.41.

## Calendrier des Rifles Cerdagne - Capcir 2007

DATE	ASSOCIATIONS	HEURE ET LIEU
L 01/01/07	Football Club Cerdagne Capcir : FCCC	16h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
S 06/01/07	Football Club Cerdagne Capcir : FCCC	21h00 - Salle des fêtes - BOLQUERE
D 07/01/07	Inter-association de Saillagouse	16h00 - Salle polyvalente - SAILLAGOUSE
D 14/01/07	Ecoles Err - Estavar	15h00 - Gymnase - ESTAVAR
Ma 16/01/07	Association Parents Elèves du Capcir	21h00 - Salle du Capcir - LES ANGLÉS
D 21/01/07	Comité des Fêtes de Targasonne	16h00 - Salle polyvalente - TARGASSONNE
D 28/01/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT
D 18/02/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT
L 26/02/07	A.S.C. Matemaleise	21h00 - Foyer Communal et Bar Al Tir'Tap - MATEMALE
D 11/03/07	Comité des Fêtes d'Egat	16h00 - Salle des Fêtes - EGAT



# SAILLAGOUSE, DANS L'INTERCOMMUNALITÉ



## Parc d'activités économiques du Sègre

Parmi les activités de la Communauté de Communes « Pyrénées-Cerdagne », certaines touchent plus directement la commune et la Vallée du Sègre. C'est le cas du Parc d'Activités Economiques du Sègre.

Depuis 2001, la zone d'activités a été reprise par la Communauté de Communes Pyrénées Cerdagne et intégrée dans un schéma de développement par sous-bassin versant (Segre, Vannera, Arses, Carol, Solane...)

1 - 15 parcelles sur les 20 viabilisées sont construites ou en cours de réalisation, ayant permis l'installation ou le relogement de 25 entreprises en particulier dans les « Ateliers Relais », représentant plus de 30 emplois...

Le Parc d'Activités Le Sègre propose aujourd'hui une large palette d'artisans et commerçants à votre service :

- Menuiserie Coronil
- Ets. Granier
- Alu Cerdagne Capcir M. Corbeilla
- Cerdagne Meubles M. Twardo
- Garage Renault M. Domenech
- Frans Bonhomme
- Entreprise maçonnerie Castellano Jean
- Entreprise Barbaza
- Ets. Orriols (Fuel)
- La Légende de Pyrène M. Mme Mahot
- Travaux Publics Comes
- Bombardo Frédéric Architecte
- Cheminées Ballester
- Entreprise maçonnerie Castellano Frères
- Jardins de Montagne (paysagiste) M. Jany
- Entreprise maçonnerie Josende
- Construction chalets bois M. Guisnet
- CABECAP Béton
- SARL Font-Romeu Electricité, M. Sarran
- Multiservices Dépannages, M. Petit
- Techni Motos, M. Carbuccia
- La Protection Individuelle, Mme Caillous, M. Depoues
- Voiles et Dentelles, Mme Michel
- Techni Dep, M. Bergon
- Cerdagne Echaffaudage, M. Bruet

2 - Aujourd'hui, 8 nouvelles parcelles vont être réalisées et vendues aux entreprises ayant réservé.

3 - Une étude afin de définir les vocations de la partie située sur la commune d'ERR, est lancée...

D'autres actions de la Communauté de Communes sont aussi capitales et en harmonie, dans la volonté de service aux populations et de développement de l'emploi :

- maison de retraite les Myosotis à Ur et à sa modernisation
- centre équestre à Palau de Cerdagne en liaison avec l'espace ludique d'Osséja
- maison du Carol à Latour de Carol
- réseau bornes d'informations (Saillagouse, Enveitg, Bourg-Madame, Font-Romeu...)

Ce sont maintenant 10 personnes qui travaillent dans cette structure dont le siège social est situé à Saillagouse, Place du Roser (tél. : 04.68.04.53.30).

## Syndicat intercommunal pour la réémission de la Télévision en Cerdagne Capcir

QUE FAIRE QUAND ON A DES PROBLÈMES DE RÉCEPTION DE LA TÉLÉVISION ?

- 1 • Dans un premier temps, vérifiez que la panne ne provient pas de votre installation : antenne, câble, téléviseur... Pour cela, il suffit souvent de demander aux voisins desservis par le même réémetteur que vous, s'ils ont les mêmes problèmes.
- 2 • Si la panne provient effectivement du réémetteur qui vous dessert, vous pouvez appeler la mairie de votre domicile qui transmettra l'information à l'organisme concerné (TDF ou SI Télé), ou appeler vous-même directement le Syndicat de Télévision au 04.68.04.72.89 (heures de bureau).

Dans tous les cas, il vous faudra être le plus précis possible, en indiquant à votre interlocuteur :

- l'adresse concernée par le défaut et le relais concerné (si vous le savez)
- La nature de la panne (ex : image floue)
- Depuis quand
- La ou les chaînes concernées
- Tout renseignement qui pourra vous sembler utile à la réparation.



# Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

## Centre de Secours de Saillagouse



### LE CENTRE DE SECOURS DISPOSE DE 5 ENJINS :

- 1 camion feu urbain
- 1 camion feu de forêt
- 1 ambulance
- 1 voiture tout terrain
- 1 voiture liaison.



A la demande de Monsieur le Maire de Saillagouse, pour le confort de tous, la sirène n'est plus activée que pour la demande de renforts. Les alertes se font par « Bip ».

Le Centre de Secours ne fonctionne qu'avec des volontaires.

Des travaux de modernisation et de mise aux normes ont été entrepris par le Service Départemental d'Incendie et de Secours à la caserne.

Toutefois, en vue d'envisager l'installation d'une nouvelle caserne, le Conseil Municipal de Saillagouse a proposé un terrain sur le Parc d'Activités du Sègre.

Toutes les personnes intéressées par cette corporation, aux activités multiples et fascinantes, toujours au service des autres, peuvent contacter la mairie ou se présenter à la caserne tous les mercredis à partir de 19 heures. Vous serez les bienvenus.

Le Centre de Secours de Saillagouse est composé de 23 Sa-peurs Pompiers Volontaires.

Ils effectuent en moyenne 150 interventions par an, 15 patrouilles durant l'été (prévention des feux de forêt sur le secteur Col de la Bataille), 40 permanences Dispositif Hivernal au C.I.S. de Bourg-Madame.

En première intervention, ils défendent les communes de SAILLAGOUSE, ERR, SAINTE LEOCADIE, ESTAVAR et LLO.

## S.I.V.M. DE LA Haute Vallée du Sègre

### Règlement de service relatif à la redevance

#### « Ordures Ménagères »

La redevance d'enlèvement des Ordures Ménagères est facturée annuellement à l'occupant utilisateur du service au 1<sup>er</sup> janvier de l'année considérée.

La facture est adressée aux locataires à l'année et aux propriétaires dans tous les autres cas.

Le calcul de la redevance est fondé sur la « base ». Le montant annuel de cette base, nécessaire à l'équilibre budgétaire tel que défini par la Loi, est voté annuellement par le Conseil Syndical.

En fonction des catégories définies ci-après, la redevance est le produit : « base » x X.

La règle de l'arrondi supérieur est appliquée lors du calcul du nombre de bases applicables.

#### DEFINITION DES MODALITES DE FACTURATION ORDURES MENAGERES 2006

CATEGORIE 1 Résidence principale, secondaire, meublé : 1 unité = 1 base Camping + PRL (chalets et mobil-homes) : 1 unité = 1 base Camping + PRL (tentes et caravanes) : 10 emplacements = 1 base Etablissements & colonies de vacances : 7 lits = 1 base Hôtels et gîtes d'étape : 5 chambres = 1 base Hébergement personnel hôtelier : 10 chambres = 1 base Etablissements de santé : 5 lits = 1 base Ets agréés Protection Judiciaire de la Jeunesse : 10 lits = 1 base Administrations publiques et privées : 1 unité = 1 base Artisans & commerçants « non alimentaires », professions libérales : 1 unité = 1 base

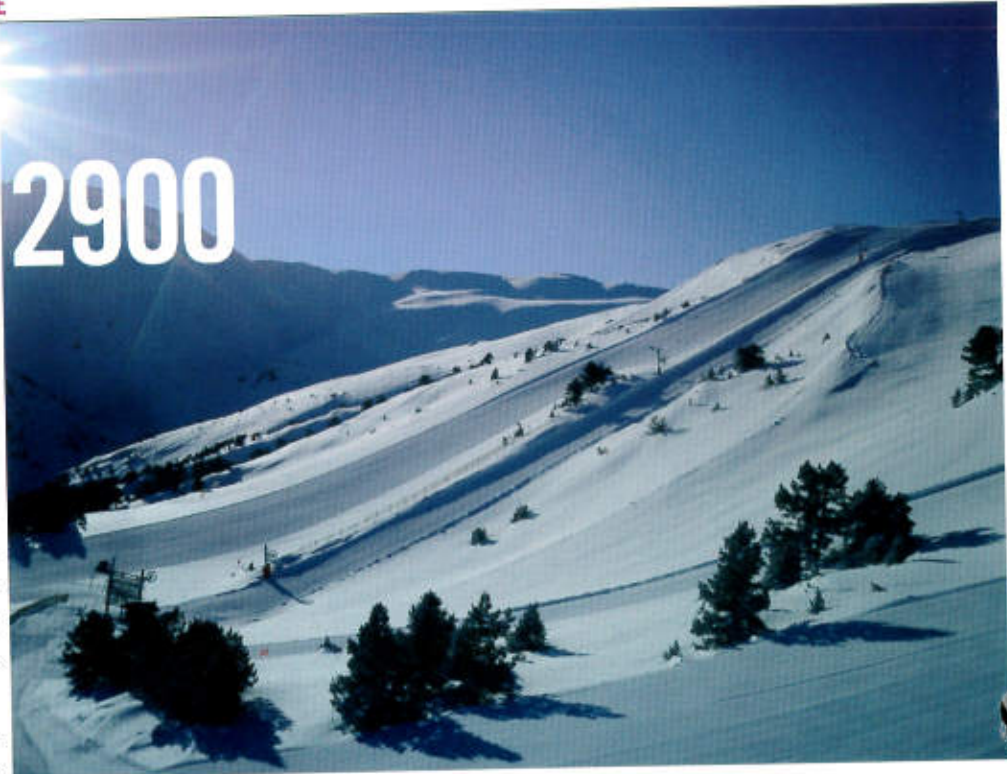
CATEGORIE 2 Artisans & commerçants « alimentaires », restauration saisonnière, bars : 1 unité = 2 bases

CATEGORIE 3 Restaurants et restaurations : 1 unité = 4 bases

CATEGORIE 4 Commerce de gros, supermarché, magasins bricolage : 1 unité = 10 bases

CATEGORIE 5 : Base militaire : 1 unité = 70 bases

# Cerdagne Puigmal 2900



La station du Puigmal renouvelle cette année encore la gratuité pour les enfants jusqu'en classe de 3<sup>ème</sup> de nos villages :

- enfants scolarisés en maternelle et primaire : la liste des élèves sera transmise par l'école. Les enseignants ont demandé aux parents une photo d'identité de chaque enfant afin de pouvoir établir les forfaits saison correspondants.
- Enfants scolarisés de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : se présenter à la mairie de ERR avec un certificat de résidence, un certificat de scolarité et une photo.

## TARIFS

- Résident Adulte : 240 € la saison
  - Résident Enfant ou Etudiant : 200 € (de 5 à 17 ans, pièce d'identité justifiant l'âge) et Etudiant (jusqu'à 27 ans, carte étudiant obligatoire).
- Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez appeler la Mairie de ERR au 04.68.04.72.94.

## Charte intercommunale de Cerdagne

L'école de musique, le Point Information Jeunesse, la Saison Cerdane, la Fête de l'Arbre et de l'Environnement... tous ces services ont comme point commun d'être organisés par la même structure, la Charte Intercommunale de Cerdagne à laquelle la commune de SAILLAGOUSE est adhérente.

Association loi 1901 dont l'objectif est le développement local, la Charte Intercommunale de Cerdagne dispose d'une équipe administrative à disposition des élus pour monter des dossiers de financement ou aider à divers projets. Elle regroupe également l'ensemble des élus lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts majeurs de notre territoire. Les élus ont souhaité diversifier les activités pour proposer une palette de services d'intérêt cantonal, accessibles toute la population cerdane, dans les domaines de la jeunesse, de la culture ou encore de l'environnement.

### Zoom sur ces services :

- l'école intercommunale de musique, ce sont 114 élèves, 9 professeurs, 45 propositions pédagogiques, près de 2.500 heures annuelles, 7 points d'enseignement répartis sur les communes cerdanes. Vous pourrez y apprendre les grands classiques des instruments : piano, guitare ou encore violon, mais également les cuivres (trompette, cor, trombone, cor de chasse), la flûte traversière, le saxophone, la clarinette, la batterie. Des séances de chant choral sont également dispensées sous le titre « les Choristes », tandis que les ados pourront préparer leur voix à passer le casting de leur vie ! Pour des inscriptions : 04.68.04.06.41
- Certains de nos professeurs de musique assurent également une mission d'initiation musicale dans les écoles primaires.
- le Point Information Jeunesse a aménagé il y a peu de temps à côté du Collège de Bourg-Madame. Les 12/25 ans y trouveront toute l'information qu'ils recherchent sur les formations, les jobs d'été, des informations générales sur leurs préoccupations, un Point Cyb (accès public internet également disponible à la bibliothèque d'Osséja et en mairie de Targasonne). Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter le 04.68.04.13.81
- La Saison cerdane est la programmation d'arts vivants au cœur de l'hiver cerdan. 20 spectacles vous sont proposés cette année entre octobre 2006 et mai 2007. Des spectacles jeune public donnés en temps scolaire, des spectacles à

découvrir en famille et des spectacles plus ciblés public adulte. Vous trouverez le détail de cette programmation dans les pages de ce bulletin. Renseignements : 04.68.04.06.41.

- La Fête de l'Arbre et de l'Environnement est une manifestation organisée depuis 16 ans par les mairies d'Estavar et de Llivia puis par l'intercommunalité française et catalane. Il s'agit d'une journée de sensibilisation à l'environnement à destination des enfants scolarisés dans les écoles primaires de Cerdagne et de la Comarca de la Cerdanya. Les enfants y trouveront des ateliers animés par des professionnels et des associations, un parcours d'orientation à thématique environnementale, une plantation d'arbres et des ateliers ludiques. Pendant toute l'année précédant la manifestation, des propositions pédagogiques sont faites aux enseignants et à leurs élèves sous la forme d'expériences à réaliser en classe, d'un concours d'affiches à thème, de la réalisation de fiches sur les arbres... Après l'édition de Font Romeu en 2000, suivie de celle de Guils de Cerdanya, Palau de Cerdagne, Fontanals et Estavar/Llivia, la 16ème édition aura lieu le 21 mars 2006 à Bellver. Tous les enfants scolarisés dans les 15 écoles primaires du canton y sont attendus ! Renseignements, préparation pédagogique et inscriptions au 04.68.04.06.41.
- L'Agenda des manifestations « un été en Cerdagne 100 jours » est le guide pratique de référence de toutes les animations de l'été de votre canton. Fêtes de village, feux d'artifice, centres de loisirs, concerts, expositions, rien ne manque à l'appel de ce guide tiré à plus de 28.000 exemplaires et diffusé dans toute la Cerdagne à l'été 2006.
- Le projet « Horizon Santé » est un programme d'activités à destination des personnes âgées de plus de 50 ans et retraités du territoire qui comprend des conférences sur des thématiques différentes des ateliers nutrition repas diététique, mémoire et équilibre, ateliers conduite, des cours de catalan ou encore d'informatique. Pour plus de renseignements, appelez au 04.68.04.06.41.

## Journée d'Appel de Préparation à la Défense

Créé en 1998, après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans.

### QUI EST CONCERNÉ PAR LE RECENSEMENT ?

Tous les garçons et les filles, de nationalité française, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans et au plus tard dans les 3 mois qui suivent la date anniversaire.

### QUELLES SONT LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?

Se rendre à la mairie du domicile muni d'un justificatif de résidence et de sa carte d'identité. Une « attestation de recensement » sera délivrée par la mairie.

### A QUEL MOMENT INTERVIENT LA JAPD ?

Chaque jeune recensé est convoqué dans l'année de ses 17 ans. Un « certificat de participation » est délivré en fin de journée.

### QUELLE EST L'UTILITÉ DE CES DOCUMENTS ?

Ils seront exigés pour tout examen ou concours soumis à l'autorité publique (brevet des collèges, bac, inscriptions et examens universitaires) mais aussi pour s'inscrire au permis de conduire, s'engager dans l'armée...



## Prévention

## La Préfecture communique

### MONOXYDE DE CARBONE, UN GAZ INVISIBLE, INODORE MAIS MORTEL

Face aux intoxications au monoxyde de carbone (CO), les pouvoirs publics et les professionnels se mobilisent et lancent une nouvelle campagne nationale de prévention et d'information sur le risque d'intoxication au monoxyde de carbone.

Chaque année, on recense environ 6 000 intoxications et 300 décès dont 150 d'origine domestique, dus au monoxyde de carbone, un gaz inodore, invisible mais mortel. C'est pourquoi, dès les premiers froids, une nouvelle campagne nationale de prévention et d'information est lancée par un groupe de partenaires

associant les pouvoirs publics (Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Santé, Institut National de Prévention et d'Education à la Santé, Sapeurs-Pompiers, Commission de Sécurité des Consommateurs, Institut de Veille Sanitaire), les distributeurs d'énergie, les professionnels de la filière énergétique (constructeurs, installateurs et professionnels spécialisés).

### LA NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION 2006

Une carte postale imprimée à 2 millions d'exemplaires pour sensibiliser le grand public et diffuser les conseils de prévention.

Une affichette imprimée à 100 000 exemplaires qui reprend le visuel et les conseils de prévention de la carte postale.

Un dispositif national de surveillance des intoxications au CO a été mis en place par l'INVS (Institut de Veille Sanitaire), et une application informatique unique a été développée à cet effet. Depuis janvier 2005, ce dispositif est un outil d'aide à la gestion (meilleure connaissance des circonstances, des causes et des conséquences pour la santé) et d'exploitation épidémiologique en temps réel.

## Soutien au développement des énergies renouvelables

Dans le cadre du soutien au développement des énergies renouvelables, le Conseil Général accorde aux particuliers une prime de 200 € pour l'installation d'un chauffe-eau solaire individuel sous réserve d'une validation du matériel et d'une installation par un installateur agréé Qualisol.

L'Assemblée Départementale a décidé, cette année, de doubler cette prime (400 €) sur le territoire du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, dans les mêmes conditions d'installation.

Cette mesure est applicable pour les installations réalisées à partir du 31 mai 2006.

L'Espace Info-Energie du Conseil Général des Pyrénées-Orientales est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Claudie MACALUSO, Pôle Environnement,  
Tél : 04.68.85.82.18 Fax : 04.68.85.82.19  
mail : eie.66@cg66.fr

# SAILLAGOUSE, FA TEMPS

Il y a 100 ans, en 1906, le Conseil Municipal, constitué de 9 membres (Messieurs ARRO, AUTET, BARNOLA, BASSO, GIRALT, CARCASSONNE, MOLAS, PARES et ROGÉ).

C'est sous la houlette de son maire M. ROGE Antoine que le conseil municipal s'est réuni 5 fois : les 25 février, 24 mai, 25 juillet, 13 novembre, 15 novembre.

Les décisions prises en cette période où les conseils municipaux étaient sous la tutelle de l'Etat, étaient liées à l'activité agricole et à une gestion de proximité.

Seule la réalisation de la ligne de chemin de fer entre Font-Romeu et Bourg-Madame puis Latour de Carol Enveitg donnait lieu à une délibération spécifique concernant l'extraction de pierres sur les vacants communaux du Rigat.

En voici quelques extraits :

- réglementation du parcours des vacants communaux
- procès-verbal de reconnaissance d'arbres morts délégué aux habitants de Védriagnans
- vente de fumier du Parc au plus offrant
- extraction de pierres aux vacants communaux du Rigat au profit de l'entreprise Lambert et Escoffier
- taxe sur les chemins vicinaux
- imposition extraordinaire de 528 francs pour insuffisance de revenus
- acquisition de terrains pour élargir le chemin n° 33 de la Perche à Llivla
- approbation du Compte Administratif
- assistance financière aux vieillards (2 personnes) et vote d'une imposition extraordinaire
- extraction de matériaux au Soula de Rô et de Bayeuil toujours pour la réalisation de la ligne de chemin de fer
- demande de soutien indispensable de familles
- désignation des répartiteurs
- révision des listes électorales
- approbation du budget des chemins vicinaux
- nomination des bergers et pâtres des Pasquiers et de Védriagnans
- vente d'un terrain communal
- détermination du rôle d'affouage
- secours aux réservistes

*Georges Armengol,  
Maire de Saillagouse, Conseiller Général  
les Adjointes, le Conseil Municipal,  
leurs collaborateurs*

*vous présentent leurs meilleurs vœux  
pour l'année 2007 et vous convient  
à la traditionnelle cérémonie des vœux le  
Mercredi 31 janvier 2007  
à partir de 18 heures, salle de la mairie.*

MAIRIE de SAILLAGOUSE

Place Olivia • 66800 SAILLAGOUSE • Tél. : 04 68 04 72 89 • Fax : 04 68 04 05 57 • mairie-saillagouse@wanadoo.fr